

## Comment réagir face à la surexposition des écrans ?

Ce qu'il faut d'abord savoir est que les géants du numérique – appuyés par les pouvoirs politiques – font tout pour imposer insidieusement leur façon de faire.

**C'est le cas des GAFAM** (Google Apple Facebook Amazon Microsoft).

Ces gens-là ont travaillé sur comment capter l'attention de tous et notamment des jeunes et des enfants, cibles prioritaires des publicitaires.

Dans le même temps, ces dirigeants et cadres des GAFAM ont pris des mesures radicales pour protéger leurs propres enfants des écrans et téléphones mobiles.

**Ils font tout pour qu'on soit accro – addict – aux écrans**, et surtout aux portables.

Ils font tout pour que ce portable soit indispensable, qu'il soit accroché à la main des humains.

Ils font tout pour que notre attention soit bloquée sur cet instrument dangereux.

**Tout est progressivement numérisé** : les courses, les achats en ligne, les billets de train, les rendez-vous chez le médecin ; les impôts, les assurances, les droits au chômage, les services de santé, l'éducation, les banques, la poste, le code de la route...

Les domaines artistique, culturel, sportif... sont concernés.

La justice se prépare à rendre des jugements grâce notamment à l'intelligence artificielle.

Les entreprises suivent le mouvement avec une robotisation accélérée (exemple chez Amazon, chez les fabricants de voiture et de batteries, dans le secteur médical...), avec, en supplément, une surveillance que l'on voit déjà avec la pose de nombreuses caméras – qui seront en nombre très importante lors des prochains JO de Paris... et le resteront après l'évènement !

### Des exemples dans la vie courante

- Pour réserver un billet de train en TGV ou en Intercités, il faut avoir un numéro de portable ou une adresse mail. En cas d'absence, il faudra aller seulement en TER.
- L'an dernier, pour s'inscrire à une course à pied, on pouvait envoyer à l'organisateur une lettre avec le formulaire d'inscription. Cette année, il faut passer par internet.
- Des cliniques (comme la clinique de l'Atlantique à Nantes) ne téléphonent plus sur des téléphones fixes pour les rendez-vous ; les compagnies d'ambulances aussi : le portable devient de fait obligatoire.
- Des colis ne sont plus livrés à domicile par la Poste pour les gens sans mobile qui sont obligés de se déplacer (à Niort par exemple).
- Dans plusieurs villes de France, certains Digicodes d'entrée d'immeubles ne peuvent fonctionner qu'avec un portable. Le phénomène tend à s'amplifier.
- Les forces de police chargées de la surveillance routière utilisent une caméra pour flasher la plaque d'immatriculation. Cela leur donne toutes informations concernant le propriétaire, l'assurance ... ; si éventuelle infraction, elles pourchassent le véhicule.

**Nous nous préparons à un devenir chinois de contrôle social total** en utilisant le smartphone.

Il faut savoir qu'en Chine, le portable est obligatoire pour le contrôle intégral de la population.

Pas de problème, on peut en trouver un pour une très faible somme.

La publicité gouvernementale le dit sur les écrans de l'État tous les jours.

On joue sur : « *regardez c'est si pratique, si commode, si rassurant* ».

Avec quelles conséquences ?

**Les usages les plus massifs** des portables ne sont pas les plus positifs.

Ils s'orientent quasi exclusivement vers les activités récréatives, soit par ordre d'importance : la télévision qui comprend les séries, l'audiovisuel, et les films ; les jeux vidéo quand l'enfant entre en primaire ; les réseaux sociaux au collège et au lycée.

Cela représente entre 75 et 90 % des activités d'écran des jeunes.

**On a créé les montres connectées.**

Cela a même failli devenir obligatoire dans le département de la Sarthe puisque le Conseil départemental voulait donner une montre à tous les collégiens.

**Au nom du principe que l'on ne peut pas aller contre le progrès**, qu'il faut vivre avec son temps, **il ne faut donc pas s'étonner** que l'homme ait envie de se mettre une puce dans le corps, comme les moutons, les vaches ... cela commence déjà en Suède.

**Il ne faut pas s'étonner** que **les services publics** n'existent plus que par l'intermédiaire du numérique. **Il ne faut pas s'étonner** que l'Homme soit remplacé progressivement par la machine.

Un exemple frappant a été donné dans le **film de Ken Loach** : « *Moi Daniel Blake* ».

Il raconte l'histoire d'un chômeur qui n'arrive pas à remplir les documents car il n'y connaît rien en ordinateur. Il se fait rabrouer de partout, surtout s'il veut se révolter.

**Il n'y a donc pas à s'étonner non plus** que **le temps d'écran des adultes** soit maintenant de 10 heures par jour – ce qui ne veut pas dire autant d'heures par jour pour les jeux récréatifs !

**Il faut savoir** que cette évolution de la société ne date pas d'hier :

- En 50 ans à peine, la myopie a doublé
- La durée du sommeil a été réduite d'une heure et demie
- 41% des Français consultent leur téléphone la nuit
- En 40 ans, les enfants ont perdu 25% de leur capacité physique
- En 35 ans, le temps de discussion au sein de la famille a été réduit des deux tiers.

**Un sondage réalisé en 2022** par IPSOS pour le compte de l'UNAF

et mentionné dans le dernier livre d'Yves MARRY montre l'ampleur du problème :

Tranche d'âge	Temps passé par jour
0 - 2 ans	3h11
3 - 6 ans	3h40
7 - 10 ans	4h42
11 -14 ans	8h23
15 - 17 ans	10h19

**Quelques constats supplémentaires**

- 1 – Entrave à la maturation cérébrale et au développement de la motricité fine (écriture, dessin),
- 2 – Régression des capacités intellectuelles et cognitives : entrave à la réussite scolaire, à la construction de l'intelligence,
- 3 – Troubles de la communication et du langage,

- 4 – Baisse de l'attention : entrave à la concentration et à la mémorisation,
- 5 – Baisse de l'activité physique induisant surpoids et obésité juvénile, puis diabète et problèmes vasculaires,
- 6 – Isolement et comportement autistique,
- 7 – Intolérance à la frustration et absence d'empathie,
- 8 – Utilisation accrue du téléphone portable associée à une diminution de la fertilité,
- 9 – Peut apparaître également le syndrome d'électrohypersensibilité (EHS) par lequel les individus ressentent des symptômes variés, tels que maux de tête, fatigue, nausées, douleurs musculaires et cutanées, lorsqu'ils sont beaucoup exposés à des champs électromagnétiques émis par des appareils électroniques et des technologies sans fil.  
5 % de malades en 2023 ; probablement 30 % en 2030.
- 10 – Plus grave encore, les personnes qui utilisent leurs portables de façon trop intensive auraient presque trois fois plus de chances de souffrir d'une **tumeur cérébrale** du côté où ils placent leur téléphone.

**De nombreuses études montrent** que les adolescents sortent moins avec leurs amis, passent moins leur permis de conduire, ont moins de relations amoureuses et moins de relations sexuelles, dorment moins et se sentent plus seuls.

### **La dépendance aux écrans entraîne une accoutumance – une addiction ;**

il faut donc aller dans des centres de désintoxication, avec une prise en charge de patients qui présentent des **symptômes plus graves que pour la drogue et l'alcool** : manque, impulsivité, agressivité.

**Attention** : le jeune doit comprendre que c'est le contenu qui produit de l'addiction.

**Le cyberharcèlement** est devenu un phénomène de masse.

En 2015, d'après le ministère de l'Éducation nationale, 12 % des écoliers, 10 % des collégiens et 4 % des lycéens sont victimes de harcèlement à l'école.

L'État évalue à 700 000 sur 12 millions d'élèves le nombre d'enfants victimes, chiffre de 2018 sans doute sous-estimé.

On en était à une vingtaine d'enfants et adolescents suicidés en 2021 suite au cyberharcèlement.

Il est de plus démontré que la **cyberpornographie ou porno-pandémie** favorise la **cyber-prostitution**.

Le porno touche en effet les enfants de plus en plus tôt, dès l'école primaire.

En France, c'est en moyenne à l'âge de 10 ans qu'un enfant est confronté pour la première fois à la pornographie en ligne ; on estime que 10 % des moins de 7 ans ont déjà eu accès à ces contenus.

Au moins 10 000 enfants se prostituent, dans les toilettes des collèges et des lycées, dans la rue ou dans des chambres louées.

Des enfants parfois très jeunes enchaînent dix passes par jour sans même que leurs parents n'en aient conscience.

Des réseaux comme TikTok ont banalisé l'acte sexuel et des pratiques prostitutionnelles.

**Le chantage à la vidéo intime** a fait l'objet de 12 000 signalements l'an dernier, contre seulement une dizaine il y a trois ans. Les adolescents en sont les principales victimes.

## Conséquences sur le plan écologique

• Entre 2020 et 2030, l'empreinte carbone du numérique en France va augmenter de **45%** !

• Pendant la même période, la course aux métaux et minerais va augmenter de 14%.  
Nous allons consommer davantage de métaux et de minerais durant la prochaine génération qu'au cours des 70 000 dernières années, c'est à dire 2500 générations qui nous ont précédés

• 60 métaux rares sont nécessaires pour fabriquer un smartphone.  
Pour cet objet, il faut extraire de la planète 183 kg de matières fossiles, utiliser des produits chimiques nuisibles, des tonnes d'eau et beaucoup d'énergie.  
Par ailleurs, le recyclage est impossible car trop coûteux !

• La fabrication des microprocesseurs chez STMicroelectronics à Grenoble nécessite l'utilisation de **200 litres d'eau par seconde** – qui seront pollués en sortie d'usine –, ce qui correspond à la consommation de la moitié des habitants de la ville.

• Les data centers (récupération de méga données) sont très gourmands en eau.  
Par exemple, en Île-de-France, à cause du pompage des eaux, il y a des nappes de plus en plus fragilisées, notamment dans l'Essonne.  
**Google a ainsi révélé avoir prélevé 28 milliards de litres d'eau durant l'année 2023**, dont les deux tiers — de l'eau potable — pour refroidir ses data centers.

• La récupération des métaux rares occasionne l'exploitation des enfants et des peuples.  
Depuis 25 ans, au **Congo Kinshasa**, se déroule une guerre interminable entre groupes locaux, dans un silence médiatique déroutant autour de minerais indispensables au secteur numérique. Les enfants travaillent dans des conditions épouvantables dans les mines ; le nombre d'enfants concernés est estimé à 40 000, d'après l'Unicef, rien que dans la riche province minière du Katanga. Des enfants parfois âgés de 5 ans creusent, pieds et mains nues, par forte chaleur ou sous la pluie, et portent des sacs de 20 à 40 kilos. D'autres sont courbés dans l'eau à tamiser. De plus, cela occasionne de multiples viols.

• Les multinationales pratiquent **l'obsolescence programmée** des appareils. Par exemple, chez Apple, certains iPhones ont été conçus pour être hors d'usage après la période de garantie.

• La dernière étape du cycle d'un terminal connecté est également dévastatrice.  
Aux jeunes qui travaillent dans les décharges, il faut ajouter tous les enfants qui vivent à proximité de ces sites ultra-pollués. Jusqu'à 13 millions de femmes travaillent dans le secteur informel de ces déchets où elles exposent leur santé et potentiellement celle de leurs futurs enfants, aux multiples produits toxiques issus des e-déchets.

## Faillite éducative

Éduquer par le numérique nuit aux résultats scolaires, notamment par manque de concentration, de mémorisation, de langage et de réflexion.

Aucune étude indépendante n'est parvenue à démontrer à ce jour un effet positif du numérique sur les apprentissages scolaires, tout comme aucune étude n'a démontré que l'absence d'écran affectait la réussite scolaire ou le développement de l'enfant ; au contraire !

La mutation numérique interroge. Sur commande du ministre, le Conseil Supérieur des Programmes (CSP) a rendu en juin dernier un avis sur « la contribution du numérique à la

transmission des savoirs ». Le dernier tiers de ce rapport, s'appuyant sur des centaines d'études scientifiques, enquêtes et auditions, remet explicitement en question **la numérisation de l'école**. Il recense même tous les éléments d'une **catastrophe en cours**.

Le rapport déplore qu'on ait pu « *privilégier des logiques économiques ou clientélistes à défaut d'objectifs pédagogiques définis* », et recommande de « *ne pas considérer l'Éducation nationale comme un marché ouvert aux stratégies commerciales des acteurs commerciaux et notamment des géants du numérique* ».

Malgré cela, le système scolaire continue à utiliser grandement le numérique.

## **La numérisation n'a fait qu'aggraver les inégalités sociales**

Cela a été manifeste lors de la période de confinement en 2020.

Les GAFAM ont été très contents de cette période car cela leur a permis de gagner beaucoup de temps pour la numérisation de l'éducation et de la société.

Pendant ce temps, beaucoup de jeunes ont décroché, pour certains par manque de matériel informatique, mais surtout par manque de soutien en présentiel.

## **Qu'en est-il de la nouvelle agriculture dite 4.0 ?**

D'abord, les investissements sont très chers : le plus petit robot coûte 30 000 €.

Il y en a d'autres entre 130 000 et 200 000 €.

Ce n'est donc utilisable que pour les grandes exploitations.

Ensuite, c'est très compliqué à gérer et, en cas de panne, il faut obligatoirement faire appel au spécialiste qui n'est pas forcément dans le secteur.

Par ailleurs, comme dans beaucoup d'autres domaines, cela signifie qu'on laisse le paysan se faire dicter sa conduite par une machine.

Toute cette nouvelle technique a aussi besoin d'utiliser des satellites...

ce qui n'est évidemment pas gratuit !

Sans oublier le fait que la machine enregistre tout, récupère les données et s'en sert comme elle veut... à l'insu de l'agriculteur.

Pour lutter contre ce qu'ils appellent l'outil industriel, des paysans se sont regroupés.

Ils ont créé une coopération d'auto-écoconstruction qui s'appelle **l'Atelier paysan**.

Ils ont écrit un livre « *reprendre la terre aux machines* ». L'enjeu est d'être capable de réparer et d'adapter son outil et non d'être face à une boîte noire d'une complexité folle.

La numérisation accroît la dépendance des agriculteurs à l'industrie : c'est ce que dénoncent les partisans d'outils simples, libres et reproductibles.

## **Pour conclure provisoirement et succinctement dans un autre domaine :**

il faut noter que très peu de personnes dans le milieu de la politique s'inquiètent de cette situation dramatique.

Que ce soit du côté du pouvoir en place ou des partis politiques, il y a peu de réactions. C'est très grave car il y va de l'avenir de la jeunesse... et de la société.

Dans notre quotidien, il faudra que l'on soit plus vigilant pour protéger notre jeunesse.

## **Pourquoi limiter le temps d'écrans ?**

En résumé, une surexposition a des effets sur :

- Le corps : obésité, sommeil, vue, développement moteur, motricité fine
- Le cerveau : langage, concentration, attention
- L'émotionnel : agressivité, baisse de l'estime de soi, de l'empathie, mal-être

## Propositions

### Un nouveau message : le 5-10-15

- Pas d'écran avant 5 ans : en cohérence avec le message de l'Organisation Mondiale de la Santé, invitant au « moins d'écran possible » avant 5 ans
- Pas plus d'une heure par jour avant 10 ans
- Pas de smartphone avant 15 ans, comme pour les enfants des GAFAM : l'accès seul à internet chez les jeunes les expose inexorablement à des contenus inappropriés

### La méthode des 4 pas, rédigée et proposée par Sabine Duflo - méthode initiée par le CoSE (Collectif Surexposition Écrans) :

- Pas d'écran le matin
- Pas d'écrans durant les repas
- Pas d'écrans avant de s'endormir
- Pas d'écrans dans la chambre de l'enfant

## Recommandations complémentaires

- Encourager le « *Défi sans écran* » ou « *Défi déconnexion* » : mis en œuvre avec succès en France depuis une vingtaine d'années, il apparaît comme le meilleur moyen de sensibilisation à ce jour, permettant aux participants de découvrir les bienfaits de la déconnexion
- Promouvoir l'usage du téléphone sans internet pour les jeunes de moins de 15 ans
- Interdire l'accès des mineurs aux contenus pornographiques jusqu'à 18 ans, conformément à la loi
- Faire connaître l'article n° L227/24 du Code Pénal, transposé dans la loi du 17 juin 2008, à tous les élèves de primaire, collège et lycée, ainsi qu'à leurs parents, définissant le harcèlement comme un délit : risque pour les auteurs de harcèlement jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende
- La loi interdit les réseaux sociaux pour les enfants de moins de 13 ans
- Pour TikTok, si vous avez moins de 13 ans le jour de l'inscription, un message d'avertissement vous indiquera que vous n'avez vraisemblablement pas le droit d'utiliser le réseau social
- WhatsApp : pas avant 16 ans
- La majorité numérique est fixée à 15 ans en France. À partir de cet âge, un internaute pourra créer un compte sans avoir besoin du feu vert des parents — ou de la personne qui exerce l'autorité parentale sur l'enfant
- S'équiper d'un téléphone au DAS le plus faible possible
- Éteindre le téléphone la nuit ou le mettre en mode avion si l'on ne s'en sert pas
- Ne pas utiliser le téléphone dans les endroits où le réseau est mauvais, saturé ou difficile d'accès
- Ne pas parler longuement au téléphone
- Utiliser le kit mains libres ; ne pas garder le téléphone trop proche de son corps (poche de pantalon ou de chemise) ; le garder dans son sac à main.



En tous les cas, pas dans les poches près des organes sexuels ou des seins.

- Privilégier le haut-parleur en cas de dialogue.  
En effet, le contact du téléphone avec l'oreille augmente considérablement l'effet thermique des ondes sur sa peau et peut élever la température corporelle.
- Se servir d'appareils informatiques équipés d'une prise Ethernet par branchement filaire notamment dans les écoles.
- Désactiver le wifi et le bluetooth
- Éviter les objets connectés (montres...),  
au moins pour le respect de la vie privée au niveau de leurs données qui peuvent être collectées
- Habiter dans la mesure du possible loin des antennes-relais
- Privilégier pendant les vacances des endroits dans la nature afin de se ressourcer
- Respecter les recommandations de l'OMS et des associations de pédiatres en interdisant de vendre ou faire la promotion d'applications pour smartphones pour les enfants de moins de 3 ans
- Interdire l'accès des mineurs aux contenus pornographiques jusqu'à 18 ans, conformément à la loi
- Le Collectif « *lève les yeux* » propose aussi la fin des écrans publicitaires dans les lieux publics (rues, gares, stations de transport en commun), y compris les écrans à l'intérieur des boutiques

### **Il faut savoir qu'en Chine ont été prises des décisions très radicales**

pour faire baisser le « temps d'écran », et notamment celui consacré aux jeux vidéo.

- Pièce d'identité obligatoire pour se créer un compte,
- temps maximal fixé à trois heures de jeu par semaine pour les mineurs,
- interdiction pure et simple de certains jeux...

Ce qui ne veut évidemment pas dire que la Chine est un modèle !!!

En tout cas, le niveau scolaire est plus élevé dans ce pays qu'en France.

**Lorsque les écrans sont éteints**, c'est l'occasion de faire des activités ;  
par exemple, manipuler, s'éveiller, créer, étudier, expérimenter seul, en famille ou avec des amis :  
jeux extérieurs, dessins, jeux de société, lecture, mimes, danse ...

**C'est aussi l'occasion de faire partie d'associations** – artistiques, culturelles, sportives...

**C'est l'occasion de lire.**

Le livre de Michel DESMURGET, « *Faites-les lire* », le démontre magistralement.

**On nous dit que les jeunes n'ont jamais autant lu** à l'heure d'Internet.

La lecture ne représente que 2 à 3 % du temps d'écran,  
alors que la télévision, au sens large, atteint 40 à 50 %.

Un jeune consacre l'équivalent de 27 années scolaires au triptyque télévision, jeux-vidéo,  
et réseaux sociaux, contre un peu plus de 6 mois à la lecture, à savoir blogs, journaux, livres, etc.

**Dans l'enseignement, il est temps de bifurquer pour ne pas aller droit dans le mur**

- Aucun écran présent au sein des crèches, des écoles maternelles et des écoles primaires.  
**Les connexions pour l'administration doivent être filaires** ; wifi et Bluetooth interdits.
- Aucun écran en dehors de l'enseignement de l'informatique au collège.
- Les écrans utilisés dans le cadre scolaire doivent rester dans les établissements.
- Fin du principe de remplacement des cahiers et des livres par des tablettes numériques coûteuses, souvent détournées de leur usage éducatif.
- Aucun écran en dehors de l'enseignement de l'informatique au collège ;  
donc, comme en Suède depuis cette année, les remplacer par des livres et des cahiers.
- « **Droit à la déconnexion** » des familles, qui doivent pouvoir échanger avec les établissements scolaires sans passer par internet... notamment *Pronote*.
- Le nouveau premier ministre, ancien ministre de l'Éducation, a constaté qu'il y avait une baisse de niveau chez les jeunes. Il en a porté la responsabilité dans l'utilisation massive du portable.

Jusque-là, la réflexion de départ est bonne ; deux remarques tout de même :

- Il y a déjà longtemps que ce constat a été fait par de nombreuses personnes
- Monsieur ATTAL pense trouver la solution au problème en mettant en place des logiciels utilisant l'intelligence artificielle.  
Depuis février 2024, une « intelligence artificielle éducative » pilotée par le ministère de l'Éducation est mise à disposition d'environ 200 000 élèves de Seconde, afin de les aider à réviser à la maison. Cette proposition est un leurre et ne résoudra rien, bien au contraire.
- Une vaste campagne publique de sensibilisation et de prévention au sein des établissements scolaires et structures d'accueil de jeunes sur les effets des écrans et des contenus inappropriés basée sur des études indépendantes de tous conflits d'intérêt.
- Pour beaucoup de collectivités, cela coûte cher d'offrir des tablettes et de remplacer des tableaux classiques par des TBI (Tableau Blanc Interactif) ; et cela nuit aux enfants !

### **Il faut en finir avec les théories selon lesquelles les parents seraient « démissionnaires ».**

Bien des parents sont perdus quant à l'éducation de leurs enfants et aux conduites à adopter pour parvenir à maîtriser l'utilisation des écrans : oui, être parent est un « métier », sans doute plus difficile aujourd'hui qu'hier et il y a urgence à réunir les conditions d'une prise de conscience parentale de l'impérieuse nécessité qu'il y a à réduire le temps d'exposition aux écrans de nos enfants comme de nos adolescents.

Ce travail doit être mené dans une relation de confiance, de bienveillance et non de culpabilisation et de stigmatisation.

**Les parents ont des choses à partager** : sourire, geste, chanson, chatouilles, jeu, sortie ...

En tant que parents ne pas se servir du smartphone de manière prolongée en présence de vos enfants ; voire ne pas s'en servir du tout.

**Il faut donc multiplier les lieux et dispositifs de formations et d'informations** comme ceux des maisons des parents et autres structures qui de près ou de loin accueillent les familles.

### **Droit à la Non-Connexion/Déconnexion**

Notre société se numérise de plus en plus.

Il est indispensable de penser à sortir de ce capitalisme totalitaire.

C'est pourquoi, il faudra revendiquer et faire appliquer le droit universel et imprescriptible à la non-Connexion/Déconnexion.



C'est nécessaire si l'on veut que l'humanité existe encore, en lien avec le monde animal et la nature.

Extrait du livre d'Anne-Lise Ducanda, « les tout-petits face aux écrans »

Témoignage d'une maman sur le groupe Facebook « *parents unis contre le smartphone avant 15 ans* » qui répond à son fils Alexis, âgé de 13 ans, qui lui réclame un smartphone :

« *Maman, j'ai bien travaillé ce trimestre, alors tu es d'accord pour m'acheter un téléphone ?* »

- *Euh ... Non justement ...*
- *Pourquoi alors ?*
- *Parce que tu n'as pas de smartphone, tu lis, tu es curieux, tu rédiges bien, tu as du vocabulaire, tu aimes faire des puzzles, de la cuisine, tu joues au foot, aux échecs ; tu regardes des films ou des reportages qu'on choisit ensemble. Je te prête mon portable pour jouer à Brawlstar, pour parler sur Snapchat avec tes copains. Ton oncle te prête aussi sa console quand tu le vois. Tu sais utiliser l'ordinateur quand c'est utile ... Bref, pour toutes ces raisons, je pense que tu n'as pas besoin d'un portable avant 15 ans ».*

**Pour terminer**, il sera nécessaire :

**de remettre en cause l'utilisation de ce produit addictif qu'est l'écran**

**de refuser l'intelligence artificielle**

qui se met en place lentement mais sûrement dans de nombreux domaines

et qui obligera à terme l'humanité à se soumettre et à accepter le pouvoir des machines.

**Document réalisé et assumé par le collectif ACCAD 59/62 ; il a été finalisé par plusieurs personnes du collectif, avec la contribution non négligeable de personnes non adhérentes au collectif... avec aussi l'aide de lectures de nombreux articles.**

<https://collectif-accad.fr>

**Le 12 février 2024**

## Quelques livres INTÉRESSANTS (liste non exhaustive)

- Nicolas BERARD : *5G mon amour*
- Marius BERTOLUCCI : *L'homme diminué par l'IA*
- Denis BOURGEOIS : *Le monde de la 5G, la démocratie en péril*
- Janine BUSSON : *Super-héros, plus fort que les écrans*
- Michel DESMURGET ; **2 livres** : *La fabrique du crétin digital* ET *Faites-les lire*
- Anne-Lise DUCANDA : *Les tout-petits face aux écrans*
- Marc DUGAIN : *l'homme nu*
- Sabine DUFLO : *Il ne décroche pas des écrans* (parution début mars)
- Marco LANDI : *l'homme connecté*
- Fabien LEBRUN : *On achève bien les enfants* (il en prépare un autre)
- Yves MARRY et Florent SOUILLOT : *La guerre de l'attention*
- Yves MARRY : *Numérique, on arrête tout et on réfléchit*
- Éric MARTIN et Sébastien MUSSI : *Bienvenue dans la machine*
- Servane MOUTON : *Humanité et numérique*
- Christopher POLLMANN : *Le totalitarisme informatique* (parution début mars)

### Écrans : sommes-nous tous accros ?

Numéro spécial d'Envoyé Spécial du 10 septembre 2020



"Envoyé spécial". Ecrans : sommes-nous tous accros ?

#### Au sommaire

- 1/ Ma vie sans portable
- 2/ Les drogués du numérique
- 3/ Les repentis des applis

Le problème est que la vidéo entière n'est plus disponible ! Bizarre, vous avez dit bizarre ! On n'a pu trouver que la vidéo de la troisième partie, sur le site de la pédagogie Waldorf : <https://www.pedagogie-waldorf.fr/2020/09/10/ecole-alternative-silicon-valle/> (31 minutes) Ce qui ne veut pas dire que l'on cautionne cette pédagogie controversée par certaines personnes. **En tout cas, il faut être (très) riche pour aller dans cette école !**